

Initiatives ministérielles

Pour ce qui est de la circonscription de Kootenay-Ouest-Revelstoke que je représente, la proposition actuelle prévoit de supprimer une partie de la région nord et de rajouter de vastes secteurs à l'ouest. La proposition antérieure prévoyait d'étendre les limites à l'est jusqu'à la circonscription voisine, et de supprimer une partie du secteur peuplé de ma circonscription. Il est important de tenir compte non seulement de notre circonscription, mais aussi de celles de tous les députés de toutes les régions.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé du coût du Parlement et des députés. Il a tout à fait raison. Il est important que l'argent des contribuables soit bien dépensé et que ces derniers aient l'impression que leur argent est utilisé de manière judicieuse.

Toutefois, j'ai remarqué hier soir que le député mettait beaucoup de temps à se lever et à s'asseoir pendant les votes. J'ai entendu dire que les coûts de fonctionnement de la Chambre sont compris dans ceux du Parlement et qu'ils s'élèveraient à environ 48 000 \$ l'heure. J'ai l'impression que le temps que les députés ont mis à se lever et à s'asseoir hier soir a eu pour effet d'ajouter trois heures de plus à la facture, ce qui fait grosso modo 150 000 \$, soit à peu près l'équivalent d'une année de salaire, dépenses connexes comprises, d'un député.

J'ai remarqué que le député mettait beaucoup de temps à se lever et beaucoup de temps à s'asseoir. Je me demande ce qu'il pense du fait d'avoir gaspillé pendant trois heures hier soir l'équivalent d'une année de salaire, avantages compris, d'un député.

M. Gouk: Madame la Présidente, je m'étonne que le député d'en face ait remarqué quelque chose.

J'aimerais revenir à la question du coût du Parlement et à ses commentaires concernant le temps que j'ai mis à me lever et à m'asseoir hier soir. Il devrait parler aux dirigeants de son parti. Nous leur avons demandé s'ils voulaient accélérer les travaux hier soir. Nous étions prêts à le faire. Nous avons proposé de mettre fin aux travaux de la Chambre, de sorte que nous aurions pu partir beaucoup plus tôt que prévu. Ils n'ont pas voulu.

S'ils veulent parler de gaspillage de temps et d'argent, voyons un peu pourquoi nous étions ici hier soir. Si nous étions ici, c'est parce que le gouvernement a eu maintes occasions, l'automne dernier et ce printemps, de déposer ces projets de loi que nous sommes en train d'examiner à toute vapeur en limitant les débats et en siégeant tard le soir. Parlons par exemple du projet de loi C-7, une mesure législative totalement inutile qui a traîné sur les tablettes pendant un an et que le gouvernement prévoit maintenant de faire adopter à toute vapeur la semaine prochaine.

S'il y a du gaspillage à la Chambre, ce n'est pas nous qui en sommes responsables, mais plutôt le député d'en face et le Parti libéral.

• (1050)

Mme Anna Terrana (Vancouver-Est, Lib.): Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion de voyager avec mon collègue du Comité des transports de sorte que je connais bien son point de vue. Nous avons toujours entretenu de bons rapports au sein du comité.

La circonscription de Vancouver-Est que je représente actuellement comprend une partie de l'ancienne circonscription de Kingsway que l'on va rétablir. En 1988, j'ai présenté un mémoire au comité itinérant au sujet de la circonscription de Kingsway. Je me souviens qu'à l'époque, j'avais suggéré que l'on garde la circonscription de Vancouver-Kingsway parce que la population augmenterait et qu'on en aurait de nouveau besoin. La plupart des électeurs voulaient garder la circonscription. Comme vous pouvez le constater, nous essayons, sept ans plus tard, de rétablir la circonscription de Kingsway. À l'époque, j'avais dit que les électeurs ne voulaient pas qu'on en modifie les limites.

Mon collègue pense-t-il que l'on devrait inclure dans un projet de loi des paramètres qui nous permettraient de faire de meilleurs choix pour ce qui est de la révision des limites des circonscriptions?

À propos, ma circonscription va perdre un de ses meilleurs secteurs, mais je ne tiens pas à aborder ce sujet parce que me conformerai à la décision qui sera prise. Je n'essaie pas de changer les choses. Je pense tout simplement que le processus de révision des limites des circonscriptions électorales devrait être mieux organisé et qu'il nous faut un projet de loi pour y arriver.

M. Gouk: Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée pour sa question. Elle a raison. Nous avons connu de bons moments au sein de ce comité et j'aime bien connaître son point de vue à l'occasion.

Toutefois, j'ai trouvé intéressant le commentaire qu'elle a fait au sujet des paramètres qui nous aideraient à faire de meilleurs choix. Je ne savais pas que nous étions ici pour faire des choix. Je pensais que notre rôle consistait à défendre les choix de nos électeurs.

Les limites proposées pour ma circonscription posent problème. Toutefois, mes électeurs ont pu exposer leurs vues, de sorte que les limites de la circonscription ont été considérablement modifiées par rapport à la proposition initiale.

L'important, ce n'est pas de décider ce que nous, les députés, allons faire, mais plutôt de voir à ce que nos électeurs participent de façon démocratique aux travaux des commissions de délimitation des circonscriptions électorales. C'est ce qui s'est passé en Colombie-Britannique. Je ne peux que présumer que la députée, qui représente fort bien, j'en suis sûr, sa circonscription, a fait en sorte que le processus démocratique soit respecté au sein de cette commission.

En ce qui concerne les changements, oui, j'ai dit dans mon discours que des changements s'imposaient. Toutefois, ces changements devraient être apportés au moment de la révision des limites, non pas à la onzième heure, ce qui nous oblige à reprendre tout le processus, à grands frais, avec toute l'incertitude que cela crée pour les électeurs des diverses circonscriptions.